

Dossier tarifaire 2026

Requête 4303-2025

Projet Saint-Louis

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES 2024
PROJET SAINT-LOUIS

Le 8 octobre dernier, Enbridge Gaz Québec (ci-après « EGQ ») déposait à la Régie de l'énergie (ci-après « la Régie ») une lettre informant la Régie d'un dépassement de coûts en lien avec un projet d'extension de réseau sur le boulevard Saint-Louis à Gatineau (ci-après « Projet Saint-Louis »). Ladite lettre est déposée à la pièce EGQ-7, document 1.1. EGQ présente donc le suivi de ce projet dans le cadre du présent rapport annuel.

1. Statut de l'avancement du Projet

Au moment d'aviser la Régie en octobre dernier, EGQ prévoyait que le Projet serait terminé en novembre 2024. Toutefois, il appert qu'il n'a pas été possible de terminer le Projet avant l'hiver, principalement en raison du bris, alors que le projet était presque terminé, d'une boucle de détection de signalisation, qui a fait en sorte d'entraîner des délais avec le sous-traitant responsable de la signalisation. Le projet a donc été finalisé le ou vers le 16 mai 2025, tout en respectant le budget révisé.

2. Coûts du projet et explication des écarts

En mai 2024, lors de l'établissement du dernier estimé budgétaire pré-construction, les coûts du projet étaient évalués à 680 K \$, soit moins que le seuil réglementaire de 1,2M\$. Le projet n'a donc pas fait l'objet d'une demande d'autorisation spécifique auprès de la Régie.

Le tableau suivant présente les montants budgétés initialement, les coûts révisés en septembre 2024 ainsi que les coûts réels en date du 31 décembre 2024 constituant les coûts finaux estimés pour le projet. Les principales raisons expliquant l'augmentation du coût des travaux par rapport à l'estimation initiale sont expliquées dans la lettre déposée sous la cote EGQ-7, document 1.1. EGQ présente ci-dessous les écarts entre l'estimation révisée de septembre 2024 et l'estimation au 31 décembre 2024.

Original : 2025-05-22

EGQ-7
Document 1
Page 1 de 2
Requête 4299-2025

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES 2024
PROJET SAINT-LOUIS

	Selon les prévisions initiales établies en mai 2024	Selon les prévisions révisées en septembre 2024	Selon les données réelles et estimées en date du 31 décembre 2024	Écart Selon prévisions révisées	
Investissements:					
Entrepreneur	490 122	1 651 489	1 612 090	(39 399)	-2%
Matériaux	27 428	27 428	40 098	12 670	46%
Main d'œuvre interne	1 498	1 498	-	(1 498)	-100%
Services externes	25 260	79 996	84 464	4 468	6%
Contingence	108 862	76 186	-	(76 186)	-100%
Frais généraux corporatifs	27 215	88 020	84 695	(3 325)	-4%
				-	
Total	<u>680 385</u>	<u>1 924 617</u>	<u>1 821 347</u>	<u>(103 270)</u>	<u>-5%</u>
Total des investissements	<u>680 385</u>	<u>1 924 617</u>	<u>1 821 347</u>	<u>(103 270)</u>	<u>-5%</u> (1)

(1) L'écart entre la prévision révisée en septembre 2024 et celle du 31 décembre 2024 résulte principalement des coûts moins élevés que prévu pour la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Original : 2025-05-22

EGQ-7
Document 1
Page 2 de 2
Requête 4299-2025

Original : 2026-01-12

EGQ-29
Document 1
Page 3 sur 19



MILLER THOMSON SENCRL
1000, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST
BUREAU 3700
MONTRÉAL (QC) H3B 4W5
CANADA

TÉL. 514.875.5210
TÉLÉC. 514.875.4308

MILLERTHOMSON.COM

Le 8 octobre 2024

M^r Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
aogeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET COURRIEL

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Levesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : Projet de renforcement de réseau sur la rue Saint-Louis à Gatineau
Notre dossier : 111216.0018

Chère consœur,

La présente vise à informer la Régie de l'énergie (ci-après la « Régie ») d'un dépassement de coûts en lien avec un projet de renforcement de réseau sur la rue Saint-Louis à Gatineau (ci-après le « Projet »).

1. Description du Projet

Le Projet consiste à relier une canalisation existante de six pouces, située à l'intersection du boulevard Gréber et de la rue Saint-Louis, à une canalisation existante de six pouces, située à l'intersection de la rue Saint-Louis et de la rue Moreau, par l'entremise d' :

- Une nouvelle canalisation de six pouces en polyéthylène de 650m ;
- Une nouvelle canalisation de six pouces en acier enrobé de 5m.

Ce Projet vise à rétablir les pressions en aval du réseau par l'entremise d'un renforcement notamment en raison de la fermeture d'une canalisation située sur la rue Jacques-Cartier à la hauteur du ruisseau Moreau. Cette canalisation a été abandonnée puisqu'elle était à risque de bris advenant un effondrement de la rue lors d'une crue printanière. Une section où se trouvait cette conduite a d'ailleurs été inondée de manière répétée depuis 2017.

Le Projet était initialement prévu en 2021 mais a été reporté à quelques reprises étant donné la capacité de l'équipe de construction et la priorisation d'autres projets.

2. Coûts du Projet

En date du 9 mai 2024, lors de l'élaboration du dernier estimé budgétaire pré-construction, les coûts du Projet étaient évalués à 680 385 \$, soit moins de 1,2 M\$. Le Projet n'a donc pas fait l'objet d'une demande d'autorisation spécifique auprès de la Régie.

Selon les dernières estimations établies en septembre 2024, les coûts du Projet sont maintenant évalués à 1 924 618 \$.

À cette date des coûts réels de 998 546 \$ ont été comptabilisés pour les travaux suivants :

Original : 2025-05-22

VANCOUVER CALGARY EDMONTON SASKATOON REGINA LONDON SICHENHE-WATERLOO GUELPH TORONTO VAUGHAN MARKHAM MONTREAL

EGQ-7
Document 1.1
3 pages
Requête 4299-2025

- Travaux de l'entrepreneur, incluant des matériaux : 918 550 \$
- Services externes : 79 996 \$

Le détail des coûts projetés et des écarts est présenté dans le tableau ci-dessous.

Activités	Prévision initiale \$	Prévision révisée \$	Écart \$
Entrepreneur	490 122 \$	1 651 489 \$	1 161 367 \$
Matériaux	27 428 \$	27 428 \$	0.00 \$
Main-d'œuvre interne	1 498 \$	1 498 \$	0.00 \$
Services externes	25 260 \$	79 996 \$	54 736 \$
Sous-total	544 308 \$	1 760 411 \$	1 216 103 \$
Contingence	108 862 \$	76 186 \$	(32 675)\$
Frais généraux corporatifs	27 215 \$	88 020 \$	60 805 \$
Total global	680 385 \$	1 924 618 \$	1 244 233 \$

3. Raisons du dépassement de coûts

Les principales raisons expliquant l'augmentation du coût des travaux par rapport à l'estimation initiale sont les suivantes :

- Étant donné le choix initial de procéder par forage directionnel, il a été nécessaire d'effectuer des travaux exploratoires visant à situer les branchements d'égout privés. Les coûts ont été plus élevés que prévu, soit un montant additionnel de 45 000\$, en raison de la complexité de l'exploration et du fait que le Projet a dû être reporté, ce qui a requis de refaire les travaux exploratoires ;
- Tel qu'indiqué ci-haut, Gazifère avait prévu utiliser le forage directionnel comme méthode d'installation. Toutefois, peu avant le début des travaux de construction, il a été déterminé que la proximité des infrastructures existantes complexifiait l'utilisation de cette méthode d'installation. Conséquemment, il a été nécessaire de procéder par l'installation en tranchée.
 - Ce changement a fait en sorte d'augmenter la durée des travaux de 15 jours, engendrant un coût supplémentaire de 348 000\$ pour l'installation des canalisations et pour la gestion de la circulation ;
 - La modification de la méthode d'installation a également engendré une augmentation de 510 000\$ de coûts de réfection de chaussée et de trottoirs puisque la méthode d'installation utilisée requiert d'ouvrir l'entièreté de la tranchée contrairement au forage directionnel ;
- Le plan de gestion de la circulation proposé n'a pas été accepté par la Ville de Gatineau et celle-ci a exigé une gestion de la circulation plus contraignante. Conséquemment, des coûts supplémentaires de 86 000 \$ ont été engendrés pour le plan, la main d'œuvre et les équipements de signalisation pour la durée des travaux initialement prévus ;
- Des frais généraux corporatifs de 5% s'appliquent en supplément des montants ci-dessus.



Click or tap here to enter text.

4. Finalisation du projet

Les travaux sur le chantier sont en cours et le Projet devrait être complété au plus tard en novembre 2024. Gazifère souligne qu'il est impératif que les travaux soient complétés avant la mi-novembre 2024 puisqu'il est nécessaire que la réfection de l'asphalte et des trottoirs soit effectuée avant l'arrivée de l'hiver et ce, afin d'éviter des coûts supplémentaires et afin de respecter les exigences de la ville.

Les coûts du Projet ont été inclus dans les budgets d'investissement soumis et autorisés par la Régie dans le cadre des dossiers tarifaires. Ainsi, conformément à la décision D-2010-032¹ et considérant les délais applicables et le fait que le Projet est déjà en cours de réalisation, Gazifère comprend qu'elle n'a pas à déposer de demande d'autorisation spécifique auprès de la Régie malgré le dépassement des coûts au-delà du seuil applicable de 1,2 M\$.

Gazifère demeure à la disposition de la Régie pour toute question ou précision relativement à ce qui précède.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

(s) Adina Georgescu

Adina Georgescu
ACG/
c.c. (par courriel seulement)

¹ R-3706-2009, [D-2010-032](#), paragraphes 333 à 342.



Click or tap here to enter text.

SUIVI - PROJET SAINT-LOUIS

3. Références :
- (i) Pièce [B-0023](#), p. 3;
 - (ii) Pièce [B-0023](#), p. 4;
 - (iii) Pièce [B-0023](#), p. 2;
 - (iv) Pièce [B-0023](#), p. 7.

Préambule :

- (i) EGQ fournit les informations pour le « Projet Saint-Louis ».

« Le Projet consiste à relier une canalisation existante de six pouces, située à l'intersection du boulevard Gréber et de la rue Saint-Louis, à une canalisation existante de six pouces, située à l'intersection de la rue Saint-Louis et de la rue Moreau, par l'entremise d' :

- Une nouvelle canalisation de six pouces en polyéthylène de 650m ;
- Une nouvelle canalisation de six pouces en acier enrobé de 5m.

Ce Projet vise à rétablir les pressions en aval du réseau par l'entremise d'un renforcement notamment en raison de la fermeture d'une canalisation située sur la rue Jacques-Cartier à la hauteur du ruisseau Moreau. Cette canalisation a été abandonnée puisqu'elle était à risque de bris advenant un effondrement de la rue lors d'une crue printanière. Une section où se trouvait cette conduite a d'ailleurs été inondée de manière répétée depuis 2017. » [nous soulignons]

- (ii) « Les principales raisons expliquant l'augmentation du coût des travaux par rapport à l'estimation initiale sont les suivantes :

- Étant donné le choix initial de procéder par forage directionnel, il a été nécessaire d'effectuer des travaux exploratoires visant à situer les branchements d'égoût privés. Les coûts ont été plus élevés que prévu, soit un montant additionnel de 45 000\$, en raison de la complexité de l'exploration et du fait que le Projet a dû être reporté, ce qui a requis de refaire les travaux exploratoires ;
- Tel qu'indiqué ci-haut, Gazifère avait prévu utiliser le forage directionnel comme méthode d'installation. Toutefois, peu avant le début des travaux de construction, il a été déterminé que la proximité des infrastructures existantes complexifiait l'utilisation de cette méthode d'installation. Conséquemment, il a été nécessaire de procéder par l'installation en tranchée.
 - o Ce changement a fait en sorte d'augmenter la durée des travaux de 15 jours, engendrant un coût supplémentaire de 348 000\$ pour l'installation des canalisations et pour la gestion de la circulation ;

Le 31 juillet 2025
N° de dossier : R-4299-2025

Réponses d'Enbridge Gaz Québec à la demande de renseignements n° 1 de la Régie

Page 7 de 18

- La modification de la méthode d'installation a également engendré une augmentation de 510 000\$ de coûts de réfection de chaussée et de trottoirs puisque la méthode d'installation utilisée requiert d'ouvrir l'entièreté de la tranchée contrairement au forage directionnel ;
- Le plan de gestion de la circulation proposé n'a pas été accepté par la Ville de Gatineau et celle-ci a exigé une gestion de la circulation plus contraignante. Conséquemment, des coûts supplémentaires de 86 000 \$ ont été engendrés pour le plan, la main d'œuvre et les équipements de signalisation pour la durée des travaux initialement prévus;
- Des frais généraux corporatifs de 5% s'appliquent en supplément des montants ci-dessus. » [nous soulignons]

(iii) EGQ présente les montants budgétés initialement, les coûts révisés en septembre 2024 ainsi que les coûts réels en date du 31 décembre 2024 constituant les coûts finaux estimés pour le Projet Saint-Louis, selon le tableau suivant :

	Selon les prévisions initiales établies en mai 2024	Selon les prévisions révisées en septembre 2024	Selon les données réelles et estimées en date du 31 décembre 2024	Écart Selon prévisions révisées	
Investissements:					
Entrepreneur	490 122	1 651 489	1 612 090	(39 399)	-2%
Matériaux	27 428	27 428	40 098	12 670	46%
Main d'œuvre interne	1 498	1 498	-	(1 498)	-100%
Services externes	25 260	79 996	84 464	4 468	6%
Contingence	108 862	76 186	-	(76 186)	-100%
Frais généraux corporatifs	27 215	88 020	84 695	(3 325)	-4%
				-	
				-	
Total	680 385	1 924 617	1 821 547	(103 270)	-5%
Total des investissements	680 385	1 924 617	1 821 547	(103 270)	-5% ⁽¹⁾

(1) L'écart entre la prévision révisée en septembre 2024 et celle du 31 décembre 2024 résulte principalement des coûts moins élevés que prévu pour la réfection de la chaussée et des trottoirs.

(iv) EGQ présente l'analyse de rentabilité et l'impact tarifaire du Projet Meredith.

Demandes :

3.1 Veuillez élaborer quant aux démarches effectuées par EGQ préalablement au projet afin de s'assurer du caractère approprié de la méthode de forage directionnel.

Réponse 3.1:

Original : 2025-07-16
Révisé : 2025-07-31

EGQ-14
Document 1
Page 7 de 18
Requête 4299-2025

Le 31 juillet 2025
N° de dossier : R-4299-2025

Réponses d'Enbridge Gaz Québec à la demande de renseignements n° 1 de la Régie

Page 8 de 18

Conformément aux normes internes en vigueur chez EGQ, le recours à la méthode de forage directionnel est systématiquement privilégié pour les installations effectuées sous des surfaces dotées d'un revêtement rigide. Cette exigence repose sur l'objectif d'optimiser les coûts globaux du projet, en évitant les dépenses additionnelles associées à la réfection desdites surfaces.

3.2 Veuillez élaborer sur le plan de gestion des risques et des mesures de mitigation mises en place par EGQ dans le cadre de ce projet.

Réponse 3.2:

Dans le cadre des projets de plus petite envergure, EGQ applique un ensemble de normes et de consignes de conception internes qui encadrent la planification et l'exécution des travaux. Dans ce contexte, l'élaboration formelle d'un plan de gestion des risques et de mesures de mitigation spécifiques n'est pas requise pour des projets dont l'envergure correspond à celle initialement prévue pour le projet Saint-Louis.

3.3 En référence (i) et (ii), veuillez indiquer si EGQ a évalué plusieurs options permettant la réalisation du Projet Saint-Louis, dont notamment par l'installation en tranchée, aux fins de la détermination du choix initial de procéder par forage directionnel.

Réponse 3.3:

Conformément à la réponse formulée à la question 3.1 ici-haut, EGQ applique une directive interne qui privilégie l'utilisation de la méthode de forage directionnel pour les installations effectuées sous des surfaces dotées d'un revêtement rigide. Dans ce contexte, aucun scénario alternatif, incluant la méthode d'installation en tranchée, n'a été envisagé dans le cadre de l'évaluation initiale des méthodes de réalisation du projet car plus dispendieuse et non privilégiée.

3.3.1. Dans l'affirmative, veuillez présenter la description des options au Projet Saint-Louis évaluées et respectivement, le détail des coûts selon le format et les éléments présentés à la référence (iii). Si non, veuillez expliquer.

Réponse 3.3.1

EGQ réfère la Régie à la réponse de la question 3.3 de la présente demande de renseignements.

3.4 Veuillez élaborer sur les explications portant sur les travaux d'explorations requis en lien avec le choix initial de procéder par forage directionnel, tel que mentionné à la référence (ii).

Original : 2025-07-16
Révisé : 2025-07-31

EGQ-14
Document 1
Page 8 de 18
Requête 4299-2025

Le 31 juillet 2025
N° de dossier : R-4299-2025

Réponses d'Enbridge Gaz Québec à la demande de renseignements n° 1 de la Régie

Page 9 de 18

Réponse 3.4:

Les travaux exploratoires sont essentiels dans le cadre de l'installation par forage directionnel. Leur objectif principal est d'identifier précisément l'emplacement des branchements d'égouts de chaque bâtiment dans le but de prévenir les croisements accidentels de conduites. Ce type de croisement non détecté a déjà donné lieu, dans d'autres juridiction, à des fuites de gaz lors d'interventions ultérieures, notamment par des plombiers appelés pour effectuer le débouchage de conduites.

- 3.4.1. Veuillez préciser à votre réponse, les surcoûts qui découlent notamment en raison de la complexité de l'exploration et du report du Projet et de la nécessité de refaire les travaux exploratoires.

Réponse 3.4.1:

Les travaux exploratoires sont réalisés en amont du projet afin d'assurer la sécurité et la conformité aux normes en vigueur. Toutefois, certaines infrastructures, en raison de leur ancienneté, présentent des défis lors des inspections. Un nombre significatif de branchements d'égouts a nécessité plusieurs interventions, incluant des opérations de nettoyage par irrigation, afin de localiser correctement les branchements d'égouts.

De plus, le report du projet a également engendré des surcoûts puisqu'après une certaine période, la localisation des infrastructures doit être confirmée à nouveau. Ce report a nécessité la reprise complète des travaux exploratoires. Ainsi, la complexité de ces opérations, exacerbée par l'état des infrastructures et les contraintes liées au calendrier, a occasionné des dépenses additionnelles.

- 3.5 Dans le contexte mentionné à la référence (ii), veuillez élaborer relativement au rejet du plan proposé par EGQ, et quant aux moyens et processus de vérification mis en place par EGQ afin de s'assurer de la conformité en regard des exigences de la Ville de Gatineau pour l'avenir.

Réponse 3.5:

EGQ avait initialement soumis des planches de signalisation issues du Tome V publié par le ministère des Transports et de la Mobilité durable, considérant que les travaux en bordure de rue n'entravaient pas la circulation. Toutefois, la Ville de Gatineau a exigé des plans spécifiques à l'intervention, scellés par un ingénieur, afin de répondre aux critères définis par son Service de la Mobilité. Cette exigence a engendré des surcoûts liés aux honoraires professionnels ainsi qu'à l'augmentation des besoins en main-d'œuvre et en équipements pour mettre en œuvre les mesures exigées.

Original : 2025-07-16
Révisé : 2025-07-31

EGQ-14
Document 1
Page 9 de 18
Requête 4299-2025

Le 31 juillet 2025
N° de dossier : R-4299-2025

Réponses d'Enbridge Gaz Québec à la demande de renseignements n° 1 de la Régie

Page 10 de 18

Pour les projets à venir, EGQ a mis en place des processus pour s'adapter aux exigences accrues de la Ville de Gatineau en matière de plans de signalisation. Il a été observé qu'à partir de 2023, la Ville refuse de manière plus systématique les planches de signalisation génériques issues du Tome V, favorisant des plans sur mesure à chaque projet. Par mesure de prudence, EGQ inclut dorénavant un budget additionnel dans ses projets pour la préparation de plans de signalisation, sauf en cas de confirmation explicite par la Ville de l'acceptation des planches de signalisation génériques. Cette approche permet de minimiser les risques de refus et de garantir la conformité aux exigences locales.

3.6 En référence (iii), veuillez expliquer en quoi consiste la composante de coût « Services externes » et justifier l'écart de coûts constaté, pour cette composante, entre les prévisions initiales établies en mai 2024 (colonne 2) et les données réelles et estimées en date du 31 décembre 2024 (colonne 4).

Réponse 3.6:

La composante de coût « Services externes » inclut divers services nécessaires à l'exécution et à la supervision des travaux, notamment dans le cadre de l'installation en forage directionnel. Les écarts constatés par rapport aux prévisions initiales de mai 2024 (colonne 2) et les données réelles et estimées au 31 décembre 2024 (colonne 4) s'expliquent par les éléments principaux suivant:

- Travaux exploratoires liés à l'installation en forage directionnel : à un écart de 44 823,28 \$ attribuable à la nécessité de reprendre ces travaux en raison du report du projet et de la période de validité limitée des localisations ;
- Service d'arpenteur et de dessinateur : Un écart de 1 041,36 \$, représentant 4,3 % du montant initialement prévu. Cet écart est attribuable aux ajustements nécessaires pour assurer la précision des données et la conformité des plans aux exigences techniques ;
- Services de localisation : Un écart de 2 682,00 \$ a été absorbé par la contingence prévue dans le budget. Cet écart est lié aux interventions supplémentaires requises pour localiser avec précision les branchements d'égouts complexes ;
- Service d'un ingénieur-conseil pour l'analyse de sols potentiellement contaminés : Un écart de 6 189,28 \$, également couvert par la contingence. Cet écart résulte de l'analyse approfondie des sols menée lors des travaux d'excavation à la suite de la découverte d'indices d'un sol potentiellement contaminé afin d'assurer la sécurité des travailleurs ainsi que l'intégrité de la conduite de gaz.

Ces surcoûts étaient essentiels pour garantir la conformité aux normes et exigences réglementaires applicables, tout en minimisant les risques liés à l'exécution des travaux.

Original : 2025-07-16
Révisé : 2025-07-31

EGQ-14
Document 1
Page 10 de 18
Requête 4299-2025

Le 31 juillet 2025
N° de dossier : R-4299-2025

Réponses d'Enbridge Gaz Québec à la demande de renseignements n° 1 de la Régie

Page 11 de 18

3.7 Veuillez déposer l'analyse de rentabilité et l'impact tarifaire du Projet Saint-Louis selon le format présenté à la référence (iv).

Réponse 3.7:

EGQ dépose [...] l'analyse de rentabilité ainsi que l'évaluation de l'impact tarifaire du Projet Saint-Louis, à la pièce EGQ-7, document 1.2 [...].

3.8 Veuillez préciser si EGQ a obtenu toutes les quittances en lien avec ce projet.

Réponse 3.8:

EGQ confirme que tous les entrepreneurs impliqués dans le projet ont été contactés et ont attesté que l'ensemble des réclamations ont été traitées. Conformément aux dispositions contractuelles en vigueur, EGQ n'exige pas de quittances formelles, ces contrats prévoyant plutôt un délai maximal entre la fin des travaux et leur facturation, à l'intérieur duquel toute réclamation doit être formulée.

4. Références : (i) Pièce B-0023, p. 5;
(ii) Pièce B-0023, p. 2.

Préambule :

(i) « Les coûts du Projet ont été inclus dans les budgets d'investissement soumis et autorisés par la Régie dans le cadre des dossiers tarifaires. Ainsi, conformément à la décision D-2010-032 et considérant les délais applicables et le fait que le Projet est déjà en cours de réalisation, Gazifère comprend qu'elle n'a pas à déposer de demande d'autorisation spécifique auprès de la Régie malgré le dépassement des coûts au-delà du seuil applicable de 1,2 M\$. » [nous soulignons et note omise]

(ii) EGQ présente les montants budgétés initialement, les coûts révisés en septembre 2024 ainsi que les coûts réels en date du 31 décembre 2024 constituant les coûts finaux estimés pour le Projet Saint-Louis, selon le tableau suivant :

Original : 2025-07-16
Révisé : 2025-07-31

EGQ-14
Document 1
Page 11 de 18
Requête 4299-2025

**ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES 2024
PROJET ST-LOUIS
Financial Feasibility - 40 years
Parameters and Results**

Base Case

<u>Line No.</u>	<u>Col. 1</u> Description	<u>Col. 2</u>
FEASIBILITY PARAMETERS		
1,	Discount Rate	6,27%
2,	CCA Rate	6,00%
3,	Tax Rate	26,50%
4,	Municipal Tax rate	0,75%
Capital Costs		
5,	Mains (Dollars)	1 668 972
6,	Services (Dollars)	152 375
FEASIBILITY RESULTS		
7,	Net Present Value (Dollars)	(1 658 105)

Original: 2025-07-31

EGQ-7
Document 1.2
Page 1 de 1
Requête: 4299-2025

Le 16 juillet 2025

**N° de dossier : R-4299-2025 – Rapport Annuel 2024 d'Enbridge Gaz Québec (EGQ).
Demande de renseignements n° 1 à Enbridge Gaz Québec (EGQ) par le RTIÉÉ
D. Le suivi de certains investissements spécifiques
Page 21**

D. LE SUIVI DE CERTAINS INVESTISSEMENTS SPÉCIFIQUES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉÉ-1-4

Références :

- i) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025, [Pièce B-0023, EGQ-7, Documents 1 à 2.1](#), Doc 1. Page 2, Projet Saint-Louis :

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES 2024
PROJET SAINT-LOUIS

	Selon les prévisions initiales établies en mai 2024	Selon les prévisions révisées en septembre 2024	Selon les données réelles et estimées en date du 31 décembre 2024	Écart selon prévisions révisées
Investissements				
Dirigeon(eur)	490 122	1 621 488	1 621 290	(18 198)
Matériaux	27 428	27 428	48 958	21 530
Main d'œuvre interne	1 488	1 488	-	(1 488)
Services externes	25 260	79 906	84 664	4 758
Contingence	328 862	76 186	-	(252 676)
Frais généraux corporatifs	27 215	88 020	84 595	(3 425)
	-	-	-	-
Total	880 385	1 824 617	1 821 347	(3 270)
Total des investissements	880 385	1 824 617	1 821 347	(3 270)

[Souligné en caractère gras par nous]

Le 16 juillet 2025

**N° de dossier : R-4299-2025 – Rapport Annuel 2024 d'Enbridge Gaz Québec (EGQ),
Demande de renseignements n° 1 à Enbridge Gaz Québec (EGQ) par le RTIEÉ
D. Le suivi de certains investissements spécifiques**

Page 22

ii) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ), Dossier R-4299-2025, [Pièce B-0023, EGQ-7, Documents 1 à 2.1.](#), Doc 2. Page 1, projet Meredith :**

	Selon les données réelles en date du 30.06.2024	Selon la demande d'autorisation préalable (R-4303-2025) 3.2024-2026		Frais
Revenus de clients cumulatifs				
Secteur résidentiel	124	146	+2%	(20) (1)
Secteur commercial	4	10	+2%	(6) (1)
Revenus annuels (M\$)				
Secteur résidentiel	447,028	570,967	+2%	(123,939) (1)
Secteur commercial	44,008	836,370	+2%	(792,362) (2)
Investissements				
Pris de conductes	703,480	835,834	+2%	(132,354) (2)
Pris de branchements				
Résidentiel	306,882	317,854	+2%	(10,972) (1)
Commercial	8,025	38,320	+2%	(30,295) (1)
Total	314,907	356,174		(41,267) (1)
Pris de compteurs				
Résidentiel	38,779	32,960	-2%	(5,819) (1)
Commercial	24,827	22,872	-2%	(1,955) (1)
Total	63,606	55,832		(7,774) (1)
Total des investissements	1,113,094	1,430,475		(317,381) (2)
Données des résultats des analyses				
Valeur actuelle nette (VAN)	(296,638) (4)	212,434		
Taux de rendement interne (TRI) après impôts	1,05% (4)	8,21%		
Base de données et gaz	Notes (2)(3)	Révisions (2)(3)		

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

1.4.1 La référence i) présente les dépassements de cout du projet St-Louis. Étant donné les dépassements de coûts et retards, EGQ envisage-t-elle une révision de sa méthodologie d'estimation et de gestion des risques pour les projets d'extension ou de renforcement du réseau ? Veuillez préciser et élaborer.

Réponse 1.4.1 :

Enbridge Gaz Québec confirme qu'une révision de la méthodologie actuelle d'estimation des coûts et de gestion des risques est en cours depuis l'achèvement de ce projet. Cette démarche vise notamment :

- l'adoption de modèles d'estimation plus dynamiques, basés sur des données historiques actualisées;
- la validation des estimations par des équipes indépendantes du projet pour assurer une objectivité accrue;

Original : 2025-07-31

EGQ-15
Document 2
Page 22 de 24
Requête 4299-2025

Le 16 juillet 2025

N° de dossier : R-4299-2025 – *Rapport Annuel 2024 d'Enbridge Gaz Québec (EGQ),
Demande de renseignements n° 1 à Enbridge Gaz Québec (EGQ) par le RTIEÉ
D. Le suivi de certains investissements spécifiques*

Page 23

- le déploiement d'indicateurs de performance (KPI) pour détecter rapidement les écarts et ajuster les plans d'action;
- le renforcement des compétences en gestion de projet, estimation et gestion des risques, notamment par la formation continue du personnel impliqué.

Ces mesures visent à améliorer la fiabilité des prévisions et de mieux anticiper les risques inhérents aux projets d'extension ou de renforcement de réseau.

1.4.2 Quels enseignements opérationnels EGQ tire-t-elle de ce projet pour les futurs renforcements de réseau ? Veuillez préciser et élaborer.

Réponse 1.4.2 :

Enbridge Gaz Québec tire plusieurs enseignements opérationnels en lien avec le présent projet qui seront applicables aux futurs renforcements de réseau. Elle a d'ailleurs mis en place un processus de retour d'expérience pour discuter des écarts, des enjeux et des mesures correctives, afin d'alimenter une base de connaissances organisationnelles.

Le distributeur souligne que les projets de remplacement, de relocalisation ou de renforcement de réseau présentent une complexité particulière au moment de l'estimation, principalement parce qu'ils s'inscrivent dans un environnement existant. Ces éléments, difficiles à anticiper en phase de planification, peuvent entraîner des ajustements techniques et financiers en cours de réalisation. Cette réalité justifie l'intégration de marges de contingence plus élevées et une approche d'estimation plus rigoureuse et évolutive. La mise à jour de la méthodologie d'estimation des coûts et de gestion des risques, tel que détaillé à la réponse 1.4.1 de la présente demande de renseignements, permettra de renforcer la maîtrise des coûts et à anticiper les enjeux opérationnels dans les futurs projets de renforcements de réseau.

1.4.3 A la référence ii) on note un taux de rendement (TRI) nettement inférieur à la demande d'autorisation. Veuillez expliquer.

Réponse 1.4.3:

Dans sa demande d'autorisation initiale, Enbridge Gaz Québec anticipait des revenus plus élevés pour ce projet. Cependant, en raison principalement de la diminution des volumes prévus par rapport à la situation initiale, les revenus ont diminué, entraînant un taux de rendement interne (TRI) inférieur à celui estimé lors de la demande d'autorisation. Le distributeur réfère l'intervenant aux notes 1 à 3 de la référence ii) pour les explications détaillées sur la diminution du TRI.

Original : 2025-07-31

EGQ-15
Document 2
Page 23 de 24
Requête 4299-2025

Le 3 octobre 2025
No de dossier : R-4299-2025

Réponses d'Enbridge Gaz Québec à la demande de renseignements no 3 de la Régie

Page 4 de 10

PROJET SAINT-LOUIS

3. Références :
- (i) Pièce [B-0023](#), p. 2;
 - (ii) Pièce [B-0023](#), p. 2;
 - (iii) Pièce [B-0043](#), p. 7 et 8, R3.1;
 - (iv) Pièce [B-0043](#), p. 8, R3.2.

Préambule :

(i) EGQ présente les montants budgétés initialement, les coûts révisés en septembre 2024 ainsi que les coûts réels en date du 31 décembre 2024 constituant les coûts finaux estimés pour le Projet, selon le Tableau suivant :

	Selon les prévisions initiales établies en mai 2024	Selon les prévisions révisées en septembre 2024	Selon les données réelles et estimées en date du 31 décembre 2024	Écart Selon prévisions révisées	
Investissements:					
Entrepreneur	480 122	1 651 489	1 612 090	(39 399)	-2%
Matériaux	27 428	27 428	40 098	12 670	46%
Main d'œuvre interne	1 498	1 498	-	(1 498)	-100%
Services externes	25 260	79 996	84 464	4 468	6%
Contingence	108 862	76 186	-	(76 186)	-100%
Frais généraux corporatifs	27 215	88 020	84 695	(3 325)	-4%
				-	
Total	880 385	1 924 617	1 821 347	(103 270)	-5%
Total des investissements	880 385	1 924 617	1 821 347	(103 270)	-5% (1)

(1) L'écart entre la prévision révisée en septembre 2024 et celle du 31 décembre 2024 résulte principalement des coûts moins élevés que prévu pour la réfection de la chaussée et des trottoirs.

(ii) « Étant donné le choix initial de procéder par forage directionnel, il a été nécessaire d'effectuer des travaux exploratoires visant à situer les branchements d'égout privés. Les coûts ont été plus élevés que prévu, soit un montant additionnel de 45 000 \$, en raison de la complexité de l'exploration et du fait que le Projet a dû être reporté, ce qui a requis de refaire les travaux exploratoires » [nous soulignons]

(iii) « Conformément aux normes internes en vigueur chez EGQ, le recours à la méthode de forage directionnel est systématiquement privilégié pour les installations effectuées sous des surfaces dotées d'un revêtement rigide. Cette exigence repose sur l'objectif d'optimiser les coûts globaux du projet, en évitant les dépenses additionnelles associées à la réfection des dites surfaces. » [nous soulignons]

Original : 2025-10-03

EGQ-14
Document 3
Page 4 de 10
Requête 4299-2025

(iv) « [...] EGQ applique une directive interne qui privilégie l'utilisation de la méthode de forage directionnel pour les installations effectuées sous des surfaces dotées d'un revêtement rigide. Dans ce contexte, aucun scénario alternatif, incluant la méthode d'installation en tranchée, n'a été envisagé dans le cadre de l'évaluation initiale des méthodes de réalisation du projet car plus dispendieuse et non privilégiée. » [nous soulignons]

Demandes :

3.1 Veuillez confirmer que le montant additionnel de 45 k\$ en référence (ii) est entièrement attribuable aux travaux exploratoires menés dans le cadre de la méthode de forage directionnel.

Réponse 3.1 :

Enbridge Gaz Québec le confirme.

3.1.1. Veuillez préciser si, dans le cadre de la méthode d'installation en tranchée, les travaux exploratoires prévus dans le cadre de la méthode de forage directionnel doivent également être réalisés. Veuillez élaborer, le cas échéant.

Réponse 3.1.1 :

Lorsque l'installation de la conduite principale est réalisée en tranchée, il n'est généralement pas requis de procéder à des travaux exploratoires. Pour le projet St-Louis, bien que la conduite principale ait été finalement installée en tranchée, certains travaux exploratoires se sont avérés requis pour les branchements d'immeubles (services) qui pouvaient être réalisés par forage directionnel. Par conséquent, les travaux exploratoires effectués ont été partiellement utilisés dans le cadre de ce projet.

3.2 En référence à (iii) et (iv), la Régie comprend que, selon les normes internes en vigueur, EGQ a privilégié l'utilisation de la méthode de forage directionnel afin d'optimiser les coûts globaux du Projet et qu'aucun scénario alternatif, incluant la méthode d'installation en tranchée, n'a été envisagé dans le cadre de l'évaluation initiale bien que cette dernière méthode ait été retenue pour la réalisation du Projet.

3.2.1. Veuillez indiquer si les démarches menant à changer la méthode de forage directionnel par la méthode d'une installation en tranchée a permis de répondre à l'objectif d'optimiser les coûts globaux du Projet. Veuillez élaborer, le cas échéant.

Le 3 octobre 2025

No de dossier : R-4299-2025

Réponses d'Enbridge Gaz Québec à la demande de renseignements no 3 de la Régie

Page 6 de 10

Réponse 3.2.1 :

La méthode de forage directionnel permet d'optimiser les coûts pour les installations effectuées sous des surfaces dotées d'un revêtement rigide. Comme mentionné dans les réponses à la DDR no 1 de la Régie⁷ dans le présent dossier, c'est la raison pour laquelle cette méthode est systématiquement privilégiée par le distributeur. Toutefois, son impossibilité d'application pour l'ensemble du projet Saint-Louis, en raison des complications, expliquées⁸ à la pièce B-0023 du présent dossier, a nécessité le recours à la tranchée, une méthode plus onéreuse dans le cas présent. Les démarches entreprises représentaient la seule solution pour assurer la réalisation sécuritaire du projet, bien qu'elles aient entraîné des coûts plus élevés.

- 3.2.2. Veuillez préciser si le changement de méthode d'installation a occasionné des coûts qui aurait pu être évités (en tenant compte de l'écart de coûts de 1,14 M\$ en comparant les données réelles et estimées au 31 décembre 2024, totalisant 1 821 347 \$ et les prévisions initiales en mai 2024, totalisant 680 385 \$, tel que présenté à la référence (i)).

Réponse 3.2.2 :

Les coûts ne pouvaient être évités compte tenu des complications rencontrées. À partir du moment où le recours à la tranchée s'est imposé pour assurer la réalisation sécuritaire du projet, Enbridge Gaz Québec a pris toutes les mesures nécessaires pour en minimiser l'impact et a évité tout coût indu.

4. Références :
- (i) Pièce [B-0023](#), p. 2;
 - (ii) Pièce [B-0043](#), p. 8, réponse 3.2;
 - (iii) Pièce [B-0052](#), p. 22 et 23, R1.4.1;
 - (iv) Pièce [B-0052](#), p. 23, R1.4.2.

Préambule :

(i) « *Tel qu'indiqué ci-haut, Gazifère avait prévu utiliser le forage directionnel comme méthode d'installation. Toutefois, peu avant le début des travaux de construction, il a été déterminé que la proximité des infrastructures existantes complexifiait l'utilisation de cette méthode d'installation. Conséquemment, il a été nécessaire de procéder par l'installation en tranchée* »

⁷ [B-0048](#)

⁸ [B-0023](#)

Original : 2025-10-03